

Les Amis du Musée de la Résistance du Département de la Haute-Vienne

Bulletin n° 30 - 2^e trimestre 1995

BUREAU DIRECTEUR

Président fondateur : Colonel Georges Guingouin, Compagnon de la Libération, Libérateur de Limoges.

Présidents d'honneur : Alain Rodet, député maire de Limoges ; Jean-Claude Peyronnet, président du conseil général de la Haute-Vienne ; Robert Savy, président du conseil régional.

Président actif : Jacques Valéry, 41, avenue du Roussillon, 87000 Limoges, tél. 55.79.34.35.

Vice-présidents : Mme Thérèse Palan ; MM. G. Cuisinier, Alphonse Denis, H. Dutheil, R. Duval, J.-C. Fauvet, L. Gendillou, L. Lebloys, J.-P. Morlon, G. Trayaud, chanoine Varnoux, J.-M. Villeléger, Jean-Claude Garniche.

Secrétariat : Lucien Sage, Nicole Aymard, Henri Demay, docteur Albert Renaudie, Jeanne-Marie Berdasé.

Documentation historique : Alain Baron, Louis Chadelaud, André Couvidou, Jean Villegoueix.

Commission d'action pour la mémoire : Paulette Duquerroix, Marcelle Pénicaud.

Trésorier : Roland Mériquier, 15, rue des Félines, 87100 Limoges.

Commissaire aux comptes : Richard Bardoulaud.

Ordre : Association des Amis du Musée de la Résistance, CCP 387-22 R Limoges. ISSN 1141.6408.

8 mai 1945 - 8 mai 1995

par Georges Guingouin, de l'Ordre national de la Libération

Le 8 mai 1945, à une heure du matin, le général de Gaulle donne l'ordre au général de Lattre de Tassigny, commandant la 1^{re} Armée Française dont les soldats portent fièrement l'écusson "Rhin et Danube", de représenter la France à la signature de l'acte de capitulation qui va être dicté à l'armée allemande vaincue.

De Lattre arrive à Berlin vers midi. L'acte de reddition doit être signé à minuit. C'est le maréchal Keitel qui représentera l'armée allemande. Entrant dans la salle de conférences, aux questions posées par le maréchal Joukov, il répond qu'il accepte les conditions contenues dans le document, puis il vient y apposer sa signature. Apercevant alors le général de Lattre de Tassigny, il laisse échapper une sourde exclamation : « Quoi, les Français aussi ! »

Quel extraordinaire retournement de situation depuis ce 22 juin 1940 où, à Rethondes, devant ce même maréchal Keitel, c'était l'armée française qui capitulait ! Cette armée que le Haut-commandement et l'ex-maréchal Pétain lui-même — qui fut ministre de la Guerre en 1934 — prétendaient invincible, protégée par la forêt des Ardennes, selon eux, infranchissable aux blindés. En trois jours, du 10 au 13 mai 1940, ladite forêt était traversée par le groupement blindé du général Von Kleist, fort de cinq divisions de chars et de trois divisions motorisées. On peut s'interroger à ce sujet sur l'action de la II^e Armée Française du général Huntziger qui lui était opposée...

On ne peut déceler si les ordres donnés relèvent de l'incurie du commandement ou de la trahison des agents de la V^e colonne : artilleurs recevant l'ordre d'abandonner leurs pièces après les avoir sabotées, unités engagées dans des conditions désastreuses, ordre insensé d'enlever les défenses antichars des bords de la Meuse, etc.

Les rapports des officiers concernés existent bien, confiés aux archives. Mais, comme le précise l'historien Roger Bruge, auteur du livre "Juin 1940, le mois maudit", couronné par l'Académie Française, « une partie des archives 1939-40 n'est pas accessible au public et ne le sera pas de sitôt ! ».

Face cachée de notre propre Histoire ! Le peuple n'a pas le droit de la connaître, bien que nos dirigeants se targuent d'être, en France, dans un "état de droit" ! L'un des premiers actes de la I^{re} République — loi du 7 Messidor An II — ne fut-il pas de proclamer que « Tout citoyen peut demander communication des documents qui sont conservés dans les dépôts des archives » ?

« Nous avons été vendus », pensaient les gens, assommés par les événements qu'ils vivaient, bien palpables ceux-là : près de deux millions de prisonniers de guerre, chute de la République héritée de nos pères, invasion d'une partie du territoire, puis de la totalité.

Le pire était à venir, les hordes d'Hitler allaient se livrer aux massacres les plus abominables comme celui, inexpiable, d'Oradour-sur-Glane.

Il fallait remonter à la Guerre de Cent ans pour retrouver le souvenir d'une invasion étrangère en Limousin et de l'incendie de Limoges par les Anglais du Prince Noir.

La volonté du refus s'était fait entendre sur les ondes de la B.B.C., le 18 juin 1940, par la voix du général de Gaulle, mais peu l'avaient entendue.

Ainsi que le proclamait, face aux troupes, le général Bouïssou au cours de la cérémonie militaire du Mont Gargan, commémorative du 50^e anniversaire du 6 juin 1944 :

« Un homme ne doit pas laisser bafouer ce à quoi il croit, même si tous baissent la tête autour de lui. »

C'est dans cet esprit que naquit la Résistance en Haute-Vienne. De

simples gens épris d'un idéal de liberté et de justice, avec une tranquille grandeur d'âme, acceptèrent le risque de la prison, de la déportation, de la mort...

En 1943, prenait corps l'Armée des Ombres, ses hommes tenaient les forêts de Châteauneuf, de Rochechouart, Blond... Au printemps 1944, sur tout le territoire de la Haute-Vienne et de la Charente libre, lui succédait une armée structurée avec ses compagnies, ses bataillons et secteurs de combat. Placée début août sous mon commandement, unissant A.S.-F.T.P.F.-O.R.A., elle parvenait, le 21 août 1944, à faire capituler le général allemand Gleiniger.

Des pages glorieuses étaient à jamais inscrites dans l'Histoire du Limousin par ceux et celles qui s'étaient portés volontairement au combat, exemples du courage et de l'abnégation.

La République était rétablie ; pour la première fois, les femmes avaient acquis le droit de vote ; une amélioration sociale avait été obtenue, mais elle ne fut que passagère et les espoirs que tous les combattants de la liberté avaient au cœur de fonder une société meilleure s'évanouissaient.

Charles de Gaulle avait reconnu qu'en France, « nous n'avons jamais pu venir à bout de l'esprit de Vichy ». Ici, en Limousin, cet esprit souffla en tempête contre la Résistance. Ceux qui avaient mauvaise conscience prirent une revanche éclatante. Campagnes de presse éhontées, résistants poursuivis par les tribunaux... Moi-même, incarcéré dans les geôles de cette IV^e République que nous avions tant contribué à rétablir et où ma vie ne tint qu'à un fil, cette vie que j'avais tant de fois risquée pendant quatre ans de lutte...

Les années ont passé, on a connu en France la campagne menée par les "révisionnistes" allant jusqu'à nier l'existence des chambres à gaz, la profanation des monuments du souvenir couverts de graffiti infâmes. Dernièrement, au moment du 50^e anniversaire de la libération du camp d'extermination d'Auschwitz, un commentateur de radio osait parler de ce camp comme "d'une maison à retaper" !

Combattants de la mémoire, nous devons l'être avec le même acharnement que nous étions combattants de la liberté.

Lucides, nous l'avons été dans le combat, portant à jamais dans notre cœur le deuil de ces obscurs dont les sacrifices firent renaître la France.

Lucides, nous devons l'être devant le délabrement moral de la société entraînée par une crise économique d'une ampleur sans précédent, et la perte de tout sens civique, fibre essentielle d'une nation.

En donnant leur vie, nos camarades ont témoigné qu'à leurs yeux la dignité de l'homme était la valeur suprême. Afin de préserver un tel capital de haute vertu, tout doit être fait afin de susciter un sursaut salvateur pour éviter qu'une nouvelle nuit ne tombe sur notre pays. La connaissance exacte du passé, en éclairant le présent, permet d'agir sur l'avenir.

Face à ceux qui falsifient sans cesse l'Histoire, nous ne devons pas nous abandonner à la résignation.

Vétérans de la Résistance, nous devons nous mobiliser pour que la réalité historique soit connue de plus en plus de gens grâce à la diffusion de notre bulletin. Faisons preuve dans cette tâche du même courage opiniâtre que jadis.

Que les cœurs généreux viennent de plus en plus nombreux nous aider dans ce combat pour la mémoire. « Ceux qui vivent ce sont ceux qui luttent. »

"Honneur et Patrie" était la devise de la I^{re} Brigade que j'avais créée et qui devait devenir la IV^e Brigade des Forces Françaises de l'Intérieur qui libéra ce département.

Dans l'honneur, vous combattrez !

Notre ami Alain RODET, député-maire, nous adresse sa lettre dont voici le texte :

Dans le cadre du 50^e anniversaire de la libération des camps de la mort, une exposition sur le thème de la Déportation se tiendra à l'Hôtel de Ville de Limoges du 18 avril au 25 mai. Elle permettra de rappeler la terrible épreuve vécue par les victimes de la barbarie nazie, et de se souvenir du lourd tribut payé par nos compatriotes. Près de 900 personnes originaires de la Haute-Vienne ont été arrêtées et déportées. 354 rescapés ont été recensés en 1945. Quelques dizaines de survivants à ce jour peuvent encore témoigner des sacrifices consentis à la cause de la liberté. Les organisateurs de cette exposition ne manqueront pas également d'évoquer la victoire du 8 mai et de rendre hommage à toutes les personnes internées en Allemagne de 1940 à 1945.

A lire :

« Si tu t'en sors, dis-leur !... »

En ce cinquantième anniversaire de la libération des camps de la mort nazis, un tel ouvrage procède d'abord à un indispensable rappel synoptique de la dramatique période en question.

A titre de symboles significatifs, il restitue **les témoignages** de quelques rescapés — **limousins** pour la plupart — dont certains demeurent, avec courage, d'infatigables militants de la Mémoire, tels, entre autres, nos proches et précieux amis : le chanoine Jean Varnoux et Thérèse Menot.

Le livre met en garde contre le "révisionnisme" et contre les faussaires de l'Histoire. Il alerte les **jeunes générations** en particulier, quant à la résurgence (internationale) du fascisme et du nazisme, sous toutes leurs formes, et sur les graves dangers qu'elle contient.

Un ouvrage précis, documenté, équilibré, qui inclut de nombreux renseignements, minutieusement référencés, et une iconographie adaptée.

A lire de toute urgence !

• « **Si tu t'en sors, dis-leur !** », par Henri Demay. En vente dans les librairies de Limoges et du Limousin, et chez l'éditeur. Editions de La Veytizou, 87130 Neuvic-Entier, tél. 55 69 71 24. Prix public : 120 F franco.

Nouveaux adhérents

Mlle ALANIECE Valérie - 82, avenue Michel-Bardin - 10800 SAINT-JULIEN-LES-VILLAS.

M. BARRIERE Martial - Professeur - 10, rue Louis-Ardant - 87100 LIMOGES.

M. BEYNEL Christian - Professeur - 6, allée Germain-Pilon - Le Mas-Blanc - 87100 LIMOGES.

M. BONNETTE Claude - Chez Caillaud - 87700 AIXE-SUR-VIENNE.

M. DUMONT Raymond - Professeur - 30, rue de Belfort - 87100 LIMOGES.

M. le professeur EBENSTEIN Bernard - 8, rue Armand-Dutreix - 87000 LIMOGES.

M. LACHAUX Jean - Le Mas - 87130 NEUVIC-ENTIER.

M. LASSARRE Claude - Directeur d'école - 19, rue de Basse-Gorce - 87480 SAINT-PRIEST-TAURION.

M. MAYNADIÉ Elie - 37, RUE THÉODORE-BAC, 87100 LIMOGES.

Mme PLANCHAUD Madeleine - 2182, route de Chartres - 45770 SARAN.

M. ROCHER Jean-Paul - Professeur - 8, rue Ravel - 87410 LE PALAIS-SUR-VIENNE.

M. SIMOËNS Marie-Louis - Le Bouchaillou - 87380 SAINT-GERMAIN-LES-BELLES.

Nouveaux donateurs

Mme BECKER Lucette - 34, rue Beaumarchais - 87100 LIMOGES.

M. BIDAUD Raymond - Conseiller général - 5, route de Bellac - 87210 LE DORAT.

M. BOURG Albert - 50, rue La Fayette - 87100 LIMOGES.

M. le professeur CARBONNIER Pierre - Rochesseux - 19190 AUBAZINE.

M. HONNET Pierre - 10, rue du Haut - 10320 VILLERY.

M. LAFAYE Claude - 5, place des Ternes - 75017 PARIS.

M. LORIENTE André - Rue Blaise-Pascal - 63390 SAINT-GERVAIS-D'Auvergne.

M. RAZE Marius - 72, côte de Poissac - 19000 TULLE.

Mme SCHUH Eugénie - 2, cité Rodolphe-Maon - 87000 LIMOGES.

M. THIERY Raphaël - 3, rue d'Alsace-Lorraine - 10420 LES NOES-PRES-TROYES.

Etudiants

M. MONTAGNE Brice - 10, rue Reyle - 57000 METZ.

Aidez-nous en réglant vos cotisations 1995

Etudiants : 20 F - Adhérents : 50 F - Donateurs : 100 F et plus

Assemblée générale le 20 mai 1995 à 15 heures

Salle Jean-Pierre-Timbaud

(arrière de la mairie)

En présence du Colonel Georges GUINGOUIN

Attention ! il ne sera pas envoyé de convocation